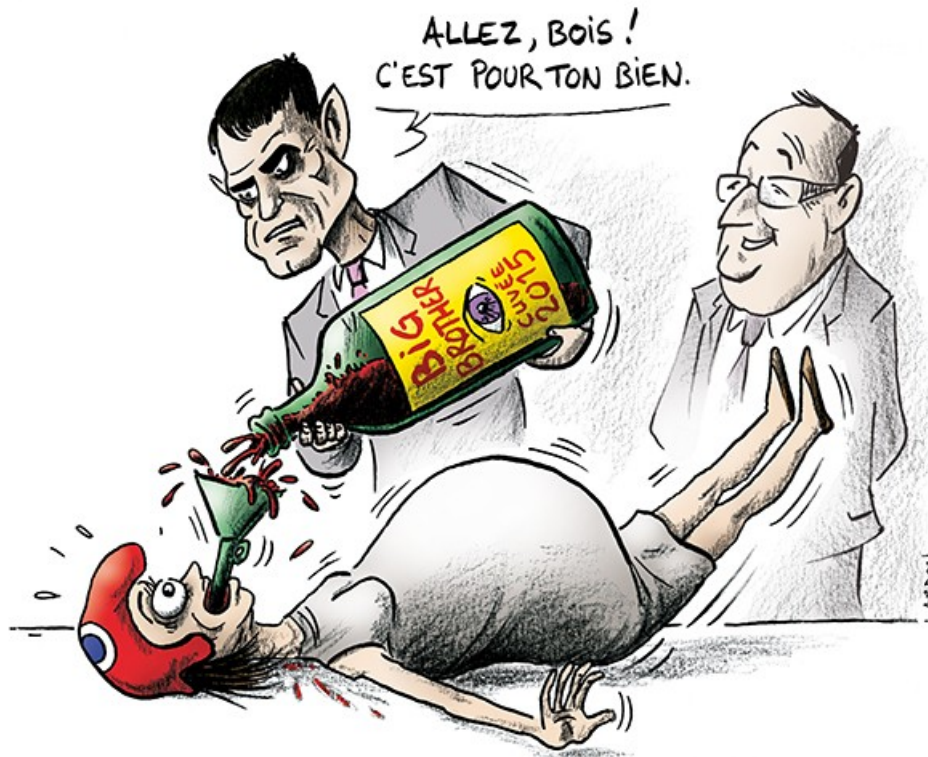


Loi « Renseignement »

STOP BIG BROTHER



- Au nom du droit à la sécurité, le gouvernement s'apprête à adopter un projet de Loi liberticide permettant de légaliser et d'industrialiser la surveillance de masse des populations, sans véritable contrôle démocratique ;
- Au contrôle des géants de l'Internet sur nos vies (Google, Apple, etc..) s'ajoutera légalement celui de l'État sur les citoyens via les objets connectés (Smartphone, Internet..) ;
- Souvenons-nous de l'avertissement de Benjamin Franklin : « *Un peuple prêt à sacrifier un peu de liberté pour un peu de sécurité ne mérite ni l'une ni l'autre, et finit par perdre les deux.* »

La loi dite sur le renseignement risque d'être adoptée le 5 mai à l'Assemblée nationale en procédure accélérée aux termes de seulement quatre jours de « débat ». Cette loi légalise la surveillance masse sous responsabilité administrative à partir d'une collecte généralisée du données exploitées par des algorithmes, permettant ainsi de profiler des « comportements suspects ». La loi, loin de s'appliquer au seul terrorisme, concernera aussi « les intérêts (...) de la politique étrangère », « les intérêts économiques, industriels et scientifiques (...) de la France ». Les motifs d'application de la loi sont flous et extrêmement larges. Leur appréciation sera soumise à l'arbitraire des services de l'État sans véritable contrôle même de la part de la justice.

Le gouvernement a tout fait pour interdire le débat politique sur cette loi :

- mise en avant de la nécessaire lutte contre terrorisme alors que le champ d'application de la loi dépasse très largement ce cadre et que les mesures qu'elle contient, n'auraient en aucun cas empêché les actes de Mohamed Merah, ni ceux du 7, 8 et 9 janvier derniers ;
- dramatisation à outrance du piratage de « TV 5Monde » alors que les règles les plus élémentaires de sécurité informatique n'étaient pas mise en œuvre sur cette chaîne de télévision ;
- il fut répéter en boucle par le gouvernement et ses communicants qu'il faut savoir sacrifier un peu de liberté pour avoir beaucoup de sécurité...

Au fond, ce qu'exige aujourd'hui l'État français, ce sont les mêmes possibilités d'accès, d'utilisations et d'exploitations des données personnelles des citoyens que celles que prennent les acteurs privés dominants du numérique : Google, Facebook, Amazon, Apple,...

Dans une société où 98% des informations concernant un citoyen sont numérisées, où chacun est potentiellement « géo-localisable » et « vidéo-surveillable », dans un monde où demain une multitude d'objets connectés enverront en temps réel des informations sur ce nous faisons et allons faire, sur ce que nous consommons, et sur notre santé, la question de l'accès et du traitement automatique de cette masse de données, ce que l'on appelle le « big data », devient stratégique.

Derrière cette loi liberticide se cache l'utopie mortifère d'une société totalitaire du contrôle sociale à travers des dispositifs algorithmiques qui cibleraient les nouvelles classes dangereuses, et permettrait d'anticiper les mouvements sociaux et de pratiquer la répression préventive. Plus les logiques financières, de profits, d'automation de masse et des délocalisations détruiront massivement de l'emploi, plus le contrôle des mouvements sociaux et des révoltes probables est stratégique pour l'État : la propriété, l'accès et la maîtrise des données personnelles et collectives devient un enjeu majeur de démocratie, et de pouvoir politique, social et économique.

On le voit la question de cette loi n'est pas la légitime lutte contre le terrorisme, l'espionnage industrielle ou le banditisme, mais de savoir, à l'heure de la révolution numérique, dans quelle société voulons nous vivre. Car la révolution numérique dont le moteur est le partage libre des connaissances, des savoirs et des savoirs faire, est au cœur des contradictions actuelles du capitalisme. Son contenu émancipateur, comparable pour l'Humanité à celui de l'écriture, est étouffé, pourri, dévoyé par le mode de production capitaliste. Les bouleversements induits par la révolution numérique impliquent de nouvelles institutions nationales comme internationales, de nouvelles règles fiscales, économiques, et sociales, de nouveaux droits et libertés dont l'accouchement est et sera l'objet de féroces affrontement de classe entre ceux qui veulent perpétuer leur domination et les tenants d'une société d'émancipation du Genre humain.

L'opposition à cette loi est un épisode de cet affrontement où le Parti communiste français et ses parlementaires entendent prendre tout leur place afin rendre populaire ce combat pour les droits et les libertés. C'est pourquoi, il appelle à signer entre autre la pétition en ligne sur :

www.change.org/p/retirez-le-pjlrenseignement-le-big-brother-français-stoploirensignement

